



JEUDI 12 janvier 16h30-19h30
école élémentaire Jules Verne
9 rue de la Commune de Paris

RÉUNION D'INFORMATION SYNDICALE UNITAIRE

A VITRY

Déductible des 108 heures !
En informant son IEN par courrier
(modèle au verso)

AU PROGRAMME

- Décret sur l'évaluation des enseignant-e-s : transposition du protocole PPCR dans l'Éducation Nationale

Ce projet de décret individualise les carrières, remet en cause la liberté pédagogique, organise le blocage des salaires et cherche à soumettre les collègues à l'arbitraire local via des entretiens professionnels et de "l'accompagnement": il est inacceptable, il doit être retiré!

- Carte Scolaire : bilan et luttes à venir

Ouvertures et fermetures de classe, PDMQDC, RASED, remplacements, effectifs ...le point sur la situation locale et les mobilisations dans le département.

- Livret Scolaire Unique Numérique

Standardisation des pratiques, remise en cause de la liberté pédagogique, augmentation de la charge de travail, fichage et traçabilité... NON le LSUN ne nous convient pas !

- Annulation des APC

Abrogation ! En 2008 comme en 2016, les APC sont une composante de la réforme des rythmes scolaires.

→ **Venez avec vos questions, vos demandes individuelles ou collectives.**

→ **Les RIS peuvent toujours se rattraper sur les 108 heures, en particulier les animations pédagogiques ou m@gistère.**

94.snudifo@gmail.com

01 43 77 66 81

<http://snudifog4.free.fr/>

contact@sudeducation94.org

01 43 77 33 59

<http://www.sudeducation94.org>

cgt.educ-action94@laposte.net

01 41 94 94 25

<http://www.cgt-educaction94.org/>

Nom:

Prénom:

Fonction:

Ecole:

Ville:

Objet: réunion d'information syndicale

M/Mme l'IEN de la circonscription de

Conformément au Décret 82-447 du 28 mai 1982 et à l'arrêté du 29 août 2014 relatifs à l'exercice du droit syndical, je vous informe que je participerai à la réunion d'information syndicale organisée par les syndicats SNUDI-FO 94, SUD éducation 94, et CGT Educ'Action 94 qui se tiendra à :

l'école élémentaire Jules Verne à Vitry-sur-Seine le jeudi 12 janvier de 16h30 à 19h30

Cette RIS se déroulant en dehors du temps de travail devant les élèves, les 3h de cette réunion seront décomptées des 108 h hors APC.

Veillez croire, M/Mme l'IEN, à l'assurance de mon profond attachement au service public de l'Education nationale.

Le

Signature